



L'AUTONOMIE

ÉCONOMIQUE

DES FEMMES

1. Dans le monde, 67 millions d'enfants ne vont pas à l'école primaire dont :

- A) 54% de filles
- B) 70% de filles
- C) 45% de filles

3. Dans les économies développées, pour 100 hommes :

- A) 92,5 femmes sont diplômées de l'enseignement supérieur
- B) 143 femmes sont diplômées de l'enseignement supérieur
- C) 123,3 femmes sont diplômées de l'enseignement supérieur

5. En France, les femmes représentent :

- A) 80% des travailleurs précaires
- B) 70% des travailleurs précaires
- C) 20% des travailleurs précaires

7. Dans le monde, les femmes possèdent :

- A) Moins de 1% de la richesse de la planète
- B) Moins de 10% de la richesse de la planète
- C) Moins de 30% de la richesse de la planète

9. Dans les économies développées, la part des femmes à l'Assemblée nationale représente :

- A) 12%
- B) 14,5%
- C) 19,2%

2. Dans le monde, on compte 796 millions d'analphabètes, dont :

- A) 2/3 de femmes
- B) 1/3 de femmes
- C) 3/3 de femmes

4. Dans le monde, les femmes fournissent :

- A) 70% des heures travaillées
- B) 40% des heures travaillées
- C) 50% des heures travaillées

Et ne reçoivent que :

- D) 20% des revenus
- E) 10% des revenus
- F) 60% des revenus

6. En France, l'écart de salaire entre un homme et une femme pour le même poste est de :

- A) 30%
- B) 20%
- C) 10%

8. En France, les femmes sont autorisées à exercer une profession sans l'accord de leur mari et à disposer d'un compte bancaire depuis :

- A) 1945
- B) 1955
- C) 1965

10. La coalition qui regroupent 50 organisations demandant l'établissement des conditions et des politiques permettant aux femmes d'accéder à leur autonomie économique est le :

- A) G20
- B) G50
- C) G70

Réponses et renvois de page :
1A page 9 ; 2A page 9 ; 3C ; 4A et E page 14 ; 5A page 13 ;
6B (Insee 2011) ; 7A page 13 ; 8C page 7 ; 9C ; 10B page 17



Toutes les études statistiques montrent que les femmes sont le groupe humain le plus discriminé dans le monde. Pour le CCFD Terre-Solidaire et ses partenaires, 3 domaines sont particulièrement stratégiques pour lutter contre ces discriminations :

- l'accès à la formation librement choisie en fonction des compétences
- l'accès aux revenus et le droit d'en disposer librement
- la réconciliation de la vie familiale et professionnelle

L'autonomie économique et financière des femmes représente la possibilité pour les femmes d'avoir accès, au cours de l'ensemble des cycles de leur vie, aux moyens et ressources économiques (emploi, services et revenu suffisant) pour répondre à leurs besoins, ainsi qu'à ceux des personnes dont elles ont la charge. L'autonomie donne la possibilité de faire des choix économiques et d'influencer les structures économiques de nos sociétés.

